

PLAN DE COURS

ENV-1015 : Champs professionnels de la conservation

NRC 84599 | Automne 2020

Mode d'enseignement : Distance-Hybride

Temps consacré : 2-0-1

Crédit(s) : 1

Ce cours se situe en début de programme afin de permettre à l'étudiant de se familiariser avec l'ensemble des occasions de carrière professionnelle et de faire des choix éclairés dans son cheminement dans le programme de baccalauréat intégré en environnements naturels et aménagés. Ce cours présente le portrait global et réel des carrières et des défis qui attendent le diplômé dans le monde du travail en conservation. Il doit également lui permettre de mieux comprendre les interactions et l'importance relative du contenu des cours offerts dans le programme. Il sert notamment à mieux comprendre, par des expériences réelles, la dynamique du travail, entre autres, à travers l'établissement des rapports de force entre les enjeux économiques, sociaux et environnementaux associés à la conservation.

La formation distance-hybride combine, en proportion variable, des activités de formation à distance asynchrones disponibles sur les sites de cours de monPortail et des séances obligatoires offertes à distance en mode synchrone, en direct, selon l'horaire indiqué. En fonction des directives de la santé publique, veuillez prendre note que, si des examens sous surveillance peuvent être réalisés sur le campus de l'Université Laval, ceux-ci peuvent se dérouler à un autre moment que la plage prévue pour les séances synchrones. Plus de détails seront fournis ultérieurement.

Plage horaire

Classe virtuelle synchrone		
lundi	13h30 à 15h20	Du 31 août 2020 au 11 déc. 2020
Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 31 août 2020 au 11 déc. 2020

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=117284>

Coordonnées et disponibilités

Marc J. Mazerolle

Enseignant

marc.mazerolle@sbf.ulaval.ca

Disponibilités

Sur rendez-vous seulement.

Laura Milliard

Auxiliaire d'enseignement


laura.milliard.1@sbf.ulaval.ca

Lundi

9h00 - 12h00

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	4
Contenu et activités	4
Évaluation et résultats	5
Évaluation des apprentissages	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Dix questionnaires associés aux conférence - à remettre le jour de la conférence avant 23h59	5
Travail de session	6
Barème de conversion	7
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	7
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	7
Absence aux examens	8
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	8
Matériel didactique	8
Matériel complémentaire	8
Bibliographie	9
Bibliographie	9

Description du cours

Introduction

Ce cours se situe en début de programme afin de permettre à l'étudiant de se familiariser avec l'ensemble des occasions de carrière professionnelle et de faire des choix éclairés dans son cheminement dans le programme de baccalauréat en environnements naturels et aménagés. Ce cours présente le portrait global et réel des carrières et des défis qui attendent le diplômé dans le monde du travail en conservation. Il sert notamment à mieux comprendre, par des expériences réelles, la dynamique du travail qui intègre les enjeux économiques, sociaux et environnementaux associés à la conservation.

Objectifs généraux

Le cours vise à présenter différentes avenues qui s'offrent au diplômé et la diversité des cheminements de carrière possibles en conservation. En se familiarisant avec le parcours professionnel de gens œuvrant en environnement, les étudiants et étudiantes pourront cerner certaines des activités, compétences et qualités personnelles recherchées sur le marché du travail.

La démarche d'apprentissage proposée invite l'étudiant à cibler ses intérêts personnels en termes de carrière, d'identifier les compétences qu'elles exigent et de cibler les cours ou activités qui permettront de les développer.

Approche pédagogique

Des professionnels occupant différentes fonctions dans le domaine de la conservation et de l'environnement présentent leurs rôles, leurs responsabilités, leurs activités et leurs défis dans le monde du travail. Les professionnels invitent les échanges avec les étudiants et répondent à leurs questions. Les étudiants sont encouragés à songer à planifier le cheminement de leur formation. Les étudiants doivent remettre un travail à la fin de la session qui présente leur plan de formation ainsi qu'une lettre de présentation et un curriculum vitae pour un emploi ou un stage potentiel.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Semaine 1: Présentation de Marc Mazerolle (professeur) et séance d'information sur les services informatiques à l'Université Laval	31 août 2020
Semaine 2: congé de la fête du travail	7 sept. 2020
Semaine 3: Benoit Dubeau (Parc national de la Jacques-Cartier, SEPAQ) et Nancy Denommée (Parcs Canada)	14 sept. 2020
Semaine 4: Conférence de Maxime Brousseau (Ministère des forêts, de la faune et des parcs du Québec), Informations du Bureau de l'Ombudsman et du Bureau des droits étudiants	21 sept. 2020
Semaine 5: Conférence de Marc-Olivier Labrie (Ville de Ste-Brigitte de Laval) et stage de Marie-Christine Landry	28 sept. 2020

(étudiante ENA)	
Semaine 6: Présentation du programme en environnements naturels et aménagés (Marc Mazerolle, directeur du programme en environnements naturels et aménagés) et Benoit Laberge (Gestion de programme)	5 oct. 2020
Semaine 7: Congé de l'Action de grâces	12 oct. 2020
Semaine 8: Formation de Stéphanie-Sophie Gilbert (Service de placement de l'Université Laval) sur la préparation d'un cv, d'une lettre de présentation et d'une entrevue	19 oct. 2020
Semaine 9: Semaine de lecture	26 oct. 2020
Semaine 10: Conférence de Stéphanie Lefebvre-Ruel (Ministère des forêts, de la faune et des parcs du Québec) et Milène Courchesne (Englobe)	2 nov. 2020
Semaine 11: Gabrielle Cauchon-Déry (Conservation de la nature Canada)	9 nov. 2020
Semaine 12: Conférence de Maïka Leclerc-Gagné (session à l'étranger), Présentations de programmes de stage international et autochtone (Jean-Michel Beaudoin) et session à l'étranger (B. Laberge)	16 nov. 2020
Semaine 13: Étudier aux cycles supérieurs (Mélina Thibault, Noémie Lacroix-Dubois, Yann Baril-Chauvette)	23 nov. 2020
Semaine 14: Conférence de Katherine Tremblay (Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador) et de Frank Willekens (Ville de Québec)	30 nov. 2020
Semaine 15: Nathalie Isabel (Centre de foresterie des Laurentides, Service canadien des forêt)	7 déc. 2020

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Dix questionnaires associés aux conférence - à remettre le jour de la conférence avant 23h59	À déterminer	Individuel	40 %
Travail de session	Dû le 14 déc. 2020 à 23h59	Individuel	60 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

Notez que vous devez remplir et soumettre un questionnaire le jour de la conférence avant 23h59. Aucun retard n'est toléré. Les questionnaires sont accessibles dans leur module respectif de la section "Contenu et activités".

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Dix questionnaires associés aux conférence - à remettre le jour de la conférence avant 23h59

Date de remise : À déterminer

1 questionnaire à remplir pour chacune des 10 dates suivantes:-31 août-14 septembre-21 septembre-28 septembre-2 novembre-9 novembre-16 novembre-23 novembre-30 novembre-7 décembre

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Questionnaire 1	1
Questionnaire 2	1
Questionnaire 3	1
Questionnaire 4	1
Questionnaire 5	1
Questionnaire 6	1
Questionnaire 7	1
Questionnaire 8	1
Questionnaire 9	1
Questionnaire 10	1

Remise de l'évaluation :

Veuillez remplir le formulaire d'évaluation pour chaque présentation.

Directives de l'évaluation :

Vous devez assister à chaque conférence et remplir un formulaire d'évaluation à chaque semaine. Le formulaire doit être rempli avant 23h59 le jour de la conférence. Aucun retard n'est toléré.

Travail de session

Date de remise : 14 déc. 2020 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 60 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Lettre de présentation - résumé des faits saillants du CV	10
Lettre de présentation - style de lettre	5
Curriculum vitae - clarté du CV	10
Plan de formation - clarté de présentation	10
Plan de formation - originalité et utilisation de schéma	10
Respect des consignes (max. pages pour chaque section)	5
Plan de formation - cohérence du plan avec carrière envisagée	10

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Le travail de session est formé de deux parties: 1) une lettre de présentation accompagnée de votre curriculum vitae, et 2) un plan de formation pour les trois prochaines années. Les directives pour chacune des parties sont énoncées ci-dessous. Le travail doit être remis sous forme d'un seul fichier pdf avec une police de 12 pt et des marges de 2.5 cm et doit comporter un maximum de 7 pages.


Lettre de présentation et curriculum vitae:


La première partie du travail doit être constituée d'une lettre de présentation d'un maximum d'une page. Cette lettre qui pourrait être envoyée à un employeur potentiel, doit décrire vos aptitudes, vos expériences, votre scolarité et vos champs d'intérêts. La lettre de présentation doit être adressée à un réel employeur ou milieu de stage. Le curriculum vitae doit présenter les détails de votre formation et expériences en lien avec le travail visé et doit avoir un maximum de 2 pages. Plusieurs styles de curriculum vitae sont disponibles, vous pouvez utiliser celui de votre choix.

Plan de formation:

La deuxième partie du travail doit présenter votre plan de formation pour les trois prochaines années au baccalauréat en environnements naturels et aménagés sur un maximum de 4 pages. Le plan de formation doit présenter les cours que vous suivrez pendant chaque session de votre formation et toute expérience connexe telle que des stages, des emplois d'été, du bénévolat et autre implication sociale (e.g., participation à des comités). Évitez de simplement énumérer les différents cours et activités. Vous pouvez faire preuve de créativité en utilisant un schéma (e.g., avec boîtes, ellipses) pour illustrer votre formation dans une figure. Par exemple, vous pourriez utiliser un schéma par année de formation. Le plan de formation doit se terminer par un court paragraphe décrivant le type d'emploi que vous aimeriez occuper à la fin de vos études et comment les cours que vous avez choisis dans votre parcours et autres activités vous aideront à décrocher cet emploi.

Fichiers à consulter :

 [Exemple-CV.pdf](#) (30,1 Ko, déposé le 8 mai 2020)


 [Exemple-lettre.pdf](#) (27,49 Ko, déposé le 8 mai 2020)

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formatés soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf, entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré. Une pénalité de 5% par jour de retard sera appliquée pour tout travail remis après la date de remise.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

Matériel didactique

Matériel complémentaire



Saving the earth as a career: advice on becoming a conservation professional (2e édition)

Auteur : Hunter, M. L., Jr., D. B. Lindenmayer, et A. Calhoun.

Éditeur : Wiley-Blackwell (Hoboken, NJ, USA , 2016)

Bibliographie

Bibliographie

Saving the earth as a career: advice on becoming a conservation professional (2e édition)

Auteur : Hunter, M. L., Jr., D. B. Lindenmayer, et A. Calhoun.

Éditeur : Wiley-Blackwell (Hoboken, NJ, USA , 2016)